



Report moins values mobilières

Par **Scay pauline**, le **12/05/2023 à 14:11**

Bonjour à la communauté

J'ai été en moins values mobilières sur l'imposition 2021 déclaré en 2022 de 1200 euros (case VH) , je suis de nouveau en moins values en 2022 de 1500 euros que je vais donc reporter case VH . Je ne vois aucune trace sur ma déclaration des 1200 euros de moins values de l'année précédente que j'espère bien éponger dans les 10 ans . Y a t'il une case à remplir de ma part ?

Merci d'avance pour vos réponses éclairées .

Par **john12**, le **12/05/2023 à 18:47**

Bonsoir,

Si vous n'êtes pas astreint au dépôt de la déclaration 2074, notamment parce que vos banques ou organismes financiers ont calculé pour vous, toutes les plus-values réalisées, il n'y a pas, à priori, de case particulière à remplir, hormis la case 3 VH de la 2042C.

L'imprimé 2074-CMV vous permet toutefois, si besoin, de suivre le stock de moins-values antérieures reportables.

Cordialement

Par **Scay pauline**, le **12/05/2023 à 19:41**

Merci pour cette explication
Bonne soirée